



Compte Rendu de la e-réunion du 5 Mars 2024

Président de séance : M. Rodolphe BALLIET

Secrétaire de Séance : Mme Aurélie WERNET MICHALSKI

Membres présents : MM. Jamel GUESMIA, Patrick KRIEG, Armand LEIDIG, Edmond MICHALSKI

Assistent : MM. Patrice KIHLE (CD), Germain MULLER (représentant la CDA), Michel WIRIG (CD)

Membres excusés : MM. Jacques BELOCCHI, Armand KLEIN, Dominique Paul, Joël ROMANG, Roland SCHIBY

POSSIBILITES D'APPEL

Conformément à l'article 8c du règlement de la Coupe de Moselle Seniors, Challenge « ALFRED SCHWEITZER », les présentes décisions, concernant les homologations de résultats, sont susceptibles d'appel par courrier électronique, obligatoirement identifiable, avec en tête du club, dans un délai de deux jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision, devant la Commission d'Appel du District Mosellan de Football qui jugera en dernier ressort.

PAIEMENT DES SOMMES DUES

En application de l'article 8b du règlement de la Coupe de Moselle Seniors, Challenge « ALFRED SCHWEITZER », le montant des frais de dossier fixé au statut financier du DMF est débité du compte du club concerné.

HOMOLOGATION DES RESULTATS DU 2^e TOUR DE LA COUPE DE MOSELLE SENIORS

Les résultats des rencontres sont homologués.

Les forfaits ainsi que les réserves ont été traités par la Commission Administrative.

Les rencontres en retard sont programmées le dimanche 17 mars 2024. En cas de remise, le match sera automatiquement inversé et reprogrammé le mercredi 20 mars (Horaire à fixer).

HOMOLOGATION DES RESULTATS DU 2^e TOUR DE LA COUPE DES ÉQUIPES RÉSERVES SENIORS

Les résultats des rencontres sont homologués.

Les forfaits ainsi que les réserves ont été traités par la Commission Administrative.

Les rencontres en retard sont programmées le vendredi 29 mars 2024 (Vendredi Saint). En cas de match remis, la rencontre sera automatiquement inversée et reprogrammée le mercredi 3 Avril 2024.

TIRAGE AU SORT DES 32^e DE FINALE DE MOSELLE SENIORS

Le président donne lecture des rencontres des 32^e de Finale qui auront lieu dimanche 7 Avril 2024 à 15h00, sauf dérogation.

EN CAS DE MATCH REMIS, LA RENCONTRE SERA AUTOMATIQUEMENT INVERSÉE

PROCHAINE REUNION LE 10 AVRIL 2024 A 18H00 AU DMF.

Le président
Rodolphe BALLIET

La rédactrice du PV
Aurélie WERNET MICHALSKI